



Catégories et Années d'âge 2019/2020

DAMES	Séniors	Juniors 2	Juniors 1	Jeunes 3	Jeunes 2	Jeunes 1 et Après
	2002	2003 - 2004	2005 - 2006	2007	2008	2009 et après
MESSIEURS	Séniors	Juniors 2	Juniors 1	Jeunes 3	Jeunes 2	Jeunes 1 et Après
	2001	2002 - 2003	2004 - 2005	2006	2007	2008 et après

Catégories établies par rapport au document suivant provenant de : <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/1985.pdf>

Codification des Clubs 2019/2020

1	CSM BONNEUIL	2 Voie Paul Eluard – 94380 BONNEUIL S/ MARNE
2	AS ORLY	Rue du Noyer Grenot – 94310 ORLY
3	VILLENEUVE-LE-ROI (VAC)	59 Avenue Docteur Calmette – 94290 VILLENEUVE-LE-ROI
4	AAS FRESNES	2 Avenue du Parc des Sports – 94260 FRESNES
5	COM BAGNEUX	1 Avenue de Stalingrad – 92220 BAGNEUX
6	MONTHLERY (OCM)	1 Boulevard du Téméraire – 91310 MONTHLERY
7	CN JUVISY	Piscine Suzanne Berlioux – 17 Rue Jules Ferry – 961600 JUVISY
8	ES VIGNEUX	Piscine les Vagues de la Concorde – 26 Avenue de la Concorde – 91270 VIGNEUX
9	GRANDPUITS (CORG)	33 Rue de la Vallée au Prieur – 77720 GRANDPUITS



La Coupe Interdépartementale 77 sud - 91 - 92 -94

Règlement Interdépartemental

- 1 Chaque compétition est ouverte à tous les nageurs licenciés dans les Clubs FSGT du Val-de-Marne, de l'Essonne, de la Seine et Marne Sud et des Hauts de Seine ou assimilés, et aussi ouverte sur invitation à tous club affiliés à la FSGT.
- 2 L'heure d'ouverture des portes de chaque rencontre est indiquée dans le calendrier. Les épreuves démarrent ¾ h après l'ouverture des portes.
- 3 **Les chronométreurs ont l'obligation de reporter sur le carton d'engagement les temps intermédiaires des 50m, 100m, 200m, 400m, 800m et 1000m, ainsi que le temps du 1^{er} relayeur.**
- 4 Toute réclamation doit être soumise au Juge Arbitre par écrit par le responsable du club dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve en cause. Si le Juge Arbitre rejette la réclamation il doit donner les raisons de sa décision. La réclamation est alors transmise à la commission qui décide des suites à donner.
- 5 **Les clubs ayant des officiels et qui n'en présenteront aucun devront payer une amende de 50 euros.** Le nom des clubs ne présentant pas d'officiels ou de bénévoles devra être mentionné sur la feuille de Jury par le Juge Arbitre.
- 6 Les nages doivent être réalisées conformément au règlement de la FINA.
- 7 L'engagement des nageurs se fait par informatique, **le montage de la compétition s'effectuant avec Nat2i, les engagements doivent parvenir au plus tard 10 jours précédents le week-end de compétition par Nat2i ou le mercredi avant les vacances scolaire dans un tableau Excel en indiquant le nom, le prénom, le sexe, la nage et le temps des nageurs(euses) à l'adresse mail indiquée ci-dessous en fonction de votre département d'origine**
- 8 L'engagement est payant suivant un tarif décidé par la commission.
Pour les journées qualificatives et relais, le tarif est de
 - 1,00€ pour les nages individuelles et les prises de temps et 1,10€ pour les relais et relais hors concours **pour les clubs du Val de Marne**
 - 0,90 € et 1,00 pour les clubs extérieurs au Val de Marne

Pour la finale, le prix de l'engagement est de 1€ par participant. Les clubs règlent leurs engagements en fin d'année au vu de la feuille officielle des résultats.
- 9 **Les résultats sont traités par informatique.** les responsables des résultats de la commission porteront à la connaissance des clubs les résultats officiels par l'intermédiaire d'une feuille jointe par mail au club après chaque compétition avec le classement du championnat inclus.

RESPONSABLES DES ENGAGEMENTS ET DES RESULTATS:

<u>Valérie NICOL</u> asorlynatation@outlook.com	<u>Christian LORIC</u> christianloric@orange.fr	<u>Jean-Luc CHEMINET</u> cheminetjeanluc@gmail.com
AS Orly AAS Fresnes VAC CSM Bonneuil	CN Juvisy US Vigneux OC Montléry	COM Bagneux COR GrandPuits

- 10 La commission Natation Interdépartementale est responsable de l'application de ce règlement et se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires en cas de non-respect.
- 11 La Coupe Interdépartementale est organisée sur **6 journées**. Le lieu de chaque rencontre est indiqué dans le calendrier interdépartemental.
- 12 Les nageurs pourront nager jusqu'à **trois nages individuelles** plus un relais par compétition. Et chaque club pourra présenter 4 relais maxi TOUTES CATEGORIES CONFONDUES.
- 13 Les prises de temps pour les fédéraux se feront en fin de compétition, uniquement pour les nouveaux nageurs. Ces nages ne seront pas comptabilisées pour le classement club, et se passent sous réserve que le club demandeur dispose d'officiel sur le bord du bassin.
- 14 Suivant le temps réalisé le nageur est classé. Les 8 premiers reçoivent des points.
- 15 Récompenses : par pool : remises sur la journée suivante :
 - ✓ **Journée ½ Fond : Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**
 - ✓ **5ème journée : Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**
 - ✓ **6ème journée : Récompense sur toutes les nages et toutes les catégories**

Sur ces 3 journées récompensées, il n'y aura pas d'affichages des résultats. Ceci dû aux différences de catégories Filles et Garçons qui entraînent un traitement manuel pour les Filles.

- 16 Un classement des clubs est établi par totalisation des points attribués aux nageurs sur toutes les nages du programme du championnat, sauf les prises de temps nagées en début ou fin de programme pour les qualificatifs aux Fédéraux.

Il est établi 6 classements pour les filles et les garçons établis ci-contre :

Jeunes 1et après, Jeunes 2, Jeunes 3, Juniors 1, Junior 2, Séniors.

Pour les journées interdépartementales et pour toutes les autres épreuves, la répartition des points est la suivante:

1^{er}→10pts	2^{ème}→8pts	3^{ème}→6pts	4^{ème}→5pts
5^{ème}→4pts	6^{ème}→3pt	7^{ème}→2pts	8^{ème}→1pt

Pour chaque année d'âge ou catégorie seul les 2 meilleurs relais d'un club sont classés.

- 17 **Le 1500 m Nage Libre** est ouvert à toutes les nageuses et nageurs en respectant un **temps limite de 25'**. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

Le 800 m Nage libre est ouvert à toutes les nageuses et nageurs en respectant un **temps limite de 15'**. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

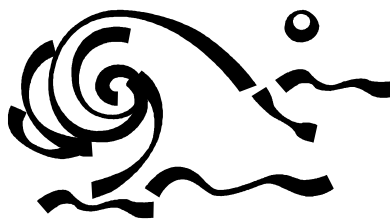
Le 400 m Nage Libre est ouvert à tous les nageurs en respectant un **temps limite de 8'00**. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

Le 400 m 4 nages est ouvert à tous les nageurs en respectant un **temps limite de 10'00**. Les dépassements de temps seront pénalisés de – 5 points.

- 18 Le club possédant le plus grand nombre de points à l'issue de ces 6 journées est proclamé vainqueur et remporte une coupe. La coupe reste la propriété du Club. Une coupe est également remise aux clubs classés à la deuxième et troisième place et après pour les récompenser de leurs présences et participation.

FINALE de La Coupe Inter Départementale

- 19 A l'issue des 6 journées, sera organisée une compétition nommée Finale Inter Départementale. Elle est ouverte à tous les participants ayant effectué les nages lors de ces 6 journées. Toutes les nages entrant dans la grille de temps des Fédéraux d'hiver (100 4N) et d'été (toutes les autres nages) ne pourront pas être nagées lors de cette journée. Les nageurs de niveau fédéral pourront donc nager uniquement les autres nages mais uniquement nagées lors des 6 journées qualificatives.
- 20 La finale se déroulera sur une journée entière décomposée : voir CALENDRIER
Les nageurs peuvent nager au maximum 4 nages.
- 21 Les Engagements seront à déclarer et à envoyer aux responsables des engagements et des résultats.
soit :
- 10 JOURS AVANT LA COMPETITION ,
OU
- Le Mercredi qui précède les vacances si la compétition aura lieu le 1^{er} week end après les vacances,
- 22 Pas de restriction quant au nombre de nageurs.
Si toute fois il fallait en mettre une, la règle sera :
Le Nombre de nageurs sélectionnés pour la Finale dépend du nombre de ligne d'eau de la piscine qui accueille.
Exemple : 5 lignes d'eau = 10 Nageurs par catégorie d'âge - 6 lignes d'eau = 12 Nageurs par catégorie d'âge



Coupe BILLET / Challenge ROUSSEAU

Vu et Validé en Séance le 24 Mai 2019 :

La Coupe Billet et le Challenge Rousseau ne seront plus reconduit.

Ceci est dû aux difficultés de trouver suffisamment de dates pour placer les journées d'épreuves FSGT et Fédérales sur les saisons.